

pas d'entente. Connaissant ce pays et ayant confiance dans notre force et dans nos principes, je peux vous dire, Mesdames et Messieurs, qu'il est possible de conclure une entente qui servira les intérêts de ce pays.

Nous nous sommes préparés avec beaucoup de soins à ces nouvelles négociations, des négociations commerciales avec le monde et avec nos voisins. Jamais auparavant dans l'histoire du Canada, des consultations n'avaient été tenues à l'échelle du pays tout entier. Nous avons mis sur pied un groupe consultatif national et James Kelleher annoncera prochainement la création de groupes consultatifs sectoriels. Ainsi, nous bénéficierons, au cours des négociations, de l'avis de personnes ayant une expérience concrète. En outre, nous rompons avec la tradition canadienne pour adopter une nouvelle manière de travailler ensemble. Nous posons en effet officiellement le principe de la pleine participation des gouvernements provinciaux à ces négociations, ce qui n'avait jamais été fait jusqu'à présent. Nous croyons que les provinces ont le droit d'être entendues lorsque surviennent des questions qui touchent leurs domaines de compétence. Nous sommes d'avis qu'il nous faut oublier les querelles de juridiction et reconnaître plutôt, dès le début, que nous avons tous intérêt à faire progresser le Canada.

Si nous avons tiré une leçon des douze dernières années, c'est que nous en avons assez des conflits qui surviennent dès que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se rencontrent. Nous formons un seul pays et, en tant que tel, il est de notre devoir de cesser de nous quereller sur des questions de juridiction et de nous mettre ensemble au travail.

Mettre ce principe en pratique ne sera pas, toutefois, chose facile. Mais nous sommes convaincus que c'est là un bon point de départ et que cette nouvelle approche sera de loin plus fructueuse que la perpétuation des anciennes querelles de juridiction.

Le Canada, Mesdames et Messieurs, est un pays commerçant. Un peu plus de 30 % de notre produit national brut provient des exportations. À titre de comparaison, ce chiffre est de 15 % au Japon, soit la moitié moins que nous, et de 10 % aux États-Unis, soit un tiers de celui du Canada. Des sept pays qui se réunissent chaque année au printemps pour le Sommet économique des pays industrialisés, seule la République fédérale d'Allemagne dépend plus que nous des exportations.